



● QUI SOMMES-NOUS ?

Conformément au Projet Associatif, le **DEMOS** a pour mission la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence.

IL PROPOSE :

- Un accueil et une écoute de qualité
- Un diagnostic familial, social et un accompagnement éducatif dans l'intérêt de l'enfant
- Le soutien des compétences parentales
- Le respect des personnes

LE SERVICE S'ADRESSE :

- À des jeunes de 0 à 18 ans, ainsi qu'à leur famille dans une volonté affirmée de comprendre les difficultés et de valoriser les compétences.

● À PROPOS

Nos interventions se déclinent au domicile, au service ou sur l'extérieur par des entretiens, du soutien scolaire, des activités éducatives et de loisirs, de l'aide psychologique, des accompagnements pour une insertion sociale et professionnelle.

Les équipes travaillent en lien avec un large partenariat (Education Nationale, Centre de formation spécialisée, Centres Départementaux d'Action Sociale, CMPP, etc...).

Ces accompagnements éducatifs sont assurés par des équipes pluri professionnelles (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, psychologues) et territorialisées.

● OÙ SOMMES-NOUS ?

MJIE et AEMO BREST

14 rue de Maupertuis
29200 BREST
Tél. : 02 98 01 17 18
demosbrest@adsea29.org

MJIE et AEMO MORLAIX

Rue Y. Guyader
Z.A de la Boissière
Lot. Roc'h Glas
29600 MORLAIX
Tél. : 02 98 88 52 79
demosmorlaix@adsea29.org

AEMO QUIMPER

6 allée Claude Dervenn
ZAC de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 10 20 20
demosquimper@adsea29

MJIE QUIMPER

22 rue des Gémeaux
29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 64 47 37
demosmjie@adsea29.org

La Sauvegarde



DEMOS

Dispositif Educatif de Milieu Ouvert Sauvegarde



Quand l'enfant est en situation
de risque et/ou de danger,
agir et apporter aide,
soutien et conseil



LA MJIE

LA MESURE JUDICIAIRE D'INVESTIGATION EDUCATIVE

Elle s'exerce à la demande du Juge des Enfants pour évaluer si un mineur est en situation de danger.

Les objectifs de la MJIE

- Évaluer les conditions de vie et de prise en charge du mineur
- Évaluer la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant
- Évaluer les capacités de mobilisation de la famille dans l'intérêt du mineur
- Proposer au magistrat des orientations adaptées à chaque situation

La durée de la mesure

La durée de la mesure est de six mois, au maximum.

Financement

Protection Judiciaire de la Jeunesse.

L'AEMO

LA MESURE D'ASSISTANCE EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

Elle s'exerce à la demande du Juge des Enfants quand la situation du mineur nécessite l'intervention judiciaire.

Les objectifs de l'AEMO

- Soutenir le mineur et sa famille dans la résolution des difficultés éducatives
- Favoriser un changement et une évolution positive dans les situations familiales, en proposant les aides adaptées
- Résoudre les situations de risque et/ou de danger pour le mineur

La durée de la mesure

La durée de la mesure est généralement de 1 an, renouvelable si besoin.

Financement

Conseil Départemental du Finistère.

L'AED

L'AIDE EDUCATIVE A DOMICILE

Elle s'exerce à la demande de la famille afin de poursuivre l'accompagnement éducatif en dehors du cadre judiciaire. Elle peut faire suite à une mesure d'AEMO.

Les objectifs de l'AED

- Sortir du judiciaire
- Conserver le même interlocuteur (éviter les ruptures de parcours et le changement d'intervenants)
- L'AED est un contrat signé entre la famille, le DEMOS et le Conseil Département 29.

La durée de la mesure

La durée de la mesure est de 6 mois renouvelable si besoin

Financement

Conseil Départemental du Finistère.

